

RECOMMANDATIONS SANITAIRES

RAID DINGUE DE L'ARTOIS ***12 et 13 septembre 2020*** ***Duisans***



Règles sanitaires Raid Dingue de l'Artois



- Dans les lieux publics fermés (salles)

- ° Port du masque obligatoire (participants et bénévoles)
- ° Hygiène des mains : lavage au savon ou par une solution hydro-alcoolique (du gel sera à disposition à l'entrée et à la sortie de la salle)
- ° Distanciation physique d'un mètre entre les personnes
- ° Désinfection, nettoyage et aération de la salle et des sanitaires
- ° Mise à disposition de poubelles spécifiques pour recueillir les déchets susceptibles d'être contaminés (masques usagés, lingettes désinfectantes, mouchoirs, gants...)
- ° Éviter les regroupements
- ° Un sens de circulation sera mis en place pour entrer et sortir de la salle des fêtes et la salle des sports (si vous déposez votre vélo le samedi soir)
- ° Affichage des règles sanitaires à respecter

- Briefing

- ° Le briefing aura lieu à l'extérieur (devant la salle)
- ° Distanciation physique d'un mètre entre les personnes
- ° Le port du masque est conseillé

Règles sanitaires Raid Dingue de l'Artois



- Retrait des dossards

- ° Ouverture du retrait des dossards (adultes et juniors) le vendredi 11 septembre de 18h00 à 19h00 et le samedi 12 septembre à partir de 18h00
- ° Être là le plus tôt possible pour éviter les files d'attente
- ° En fonction de la météo, le retrait des dossards pourrait se dérouler à l'extérieur (devant la salle)
- ° Si les conditions météo ne sont pas favorables, il aura lieu dans la salle :
 - Respecter le sens de circulation mis en place par l'organisation
 - Les bénévoles et les participants devront porter un masque
 - Respecter la distanciation physique signifiée par un marquage au sol
- ° Un pack de course sera fourni aux participants comprenant la puce, les dossards, la fiche d'activités, les tickets, l'étiquette pour le vélo, les gobelets ecocup...

Règles sanitaires Raid Dingue de l'Artois



- Dossards / Inscription

- ° Aucune inscription sur place (adultes et juniors)
- ° Aucune vérification de certificat médical, licence ou autorisation parentale sur place (vous devez les envoyer par mail ou les mettre directement sur le site Adeorun avant le **08 septembre 2020**)
- ° En cas de non présentation de certificat médical ou de licence ou de litige, vous ne pourrez pas prendre le départ du Raid

- Affichage

- ° Les informations (liste des inscrits, groupe d'activités...) seront mises à disposition à l'extérieur de la salle pour éviter les regroupements dans un lieu fermé. Toutes ces informations vous seront envoyées par mail avant l'événement

Règles sanitaires Raid Dingue de l'Artois



- Les épreuves

- ° Port du masque avant le départ et à la fin de votre épreuve
- ° Garder un masque avec vous notamment pour certaines épreuves en salle (ex : épreuve surprise du dimanche matin)
- ° Lavage des mains avec un gel hydroalcoolique avant chaque départ
- ° Respecter la distanciation physique d'un mètre entre chaque équipe (en particulier aux stands de départ des épreuves). Cela ne s'applique pas entre les deux athlètes d'un même binôme
- ° En VTT et Run and Bike, les équipes devront maintenir un écart minimum de 10 mètres entre eux et ceux qui les précèdent
- ° En Trail, les binômes doivent éviter de courir directement l'un derrière l'autre, à une distance inférieure à 4 mètres. Si la distance est moindre (lors d'un dépassement), il est recommandé de ne pas se rapprocher du concurrent dépassé
- ° Les concurrents devront retirer eux-même leurs puces de chronométrage et les placer dans les réceptacles

Règles sanitaires Raid Dingue de l'Artois



- Résultats

- ° Les résultats des épreuves seront mis en ligne uniquement sur notre page facebook du Raid Dingue de l'Artois ou le site Internet des Campagnes de l'Artois
- ° Seront connus uniquement les 3 premiers de chaque parcours et de chaque catégorie

- Ravitaillement

- ° L'organisation mettra à disposition des sacs par équipe comprenant un fruit et une barre de céréales par personne (1 sac le samedi soir et 1 sac le dimanche matin)
Prévoir un sac à dos pour les 2 jours
- ° Ravitaillement uniquement liquide sur le parcours du samedi soir
- ° Ravitaillement uniquement liquide sur le stade le dimanche matin
- ° Les concurrents ne sont pas autorisés à se servir par eux-même
- ° Utiliser votre gobelet ecocup
- ° Les bénévoles porteront les protections adéquates
- ° Les concurrents peuvent ramener leur propre ravitaillement

Règles sanitaires Raid Dingue de l'Artois



- Spectateurs

- ° Des zones réservées aux spectateurs seront mises en place afin d'éviter le brassage des différents publics
- ° Pas de spectateurs aux départs des épreuves et sur la zone d'arrivée

- Cérémonie protocolaire

- ° Les contacts physiques seront restreints (ex : pas de poignées de main, d'étreintes...)
- ° Distanciation entre les concurrents appelés sur le podium
- ° Port du masque pour les concurrents et les organisateurs sur le podium
- ° Nombre de lots limité (1 seul lot par personne ou par équipe)
- ° La cérémonie se déroulera à l'extérieur

Règles sanitaires Raid Dingue de l'Artois



- Restauration/Buvette

- ° Éviter les regroupements dans la salle (respecter la distanciation physique)
- ° Pas plus de 10 personnes par table
- ° Privilégier de vous restaurer à l'extérieur de la salle (si la météo le permet)

- Bénévoles

- ° Port du masque obligatoire au retrait des dossards et au départ des épreuves (tonnelles et chronos)
- ° Gel hydro-alcoolique à disposition pour chaque épreuve

- Vestiaires

- ° L'accès aux vestiaires et aux douches seront interdites

- Divers

- ° Réduction de certains services annexes (kinésithérapeutes...)

Règles sanitaires Raid Dingue de l'Artois



INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Eviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus) **0 800 130 000**
(appel gratuit)